

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année forment la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	24
Abonnement à l'Album mensuel, par an, en avance	12
Aux deux publications réunies, par an, en avance	36
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix quel qu'il soit.	
FRIS DES ANNONCES.	
Distinctions et au-dessous, première insertion	25
Idem, deuxième et troisième insertion	15
Idem, au-dessous, première insertion	10
Idem, deuxième et troisième insertion	5
Aut-dessus par lignes, par semaine, le quart du prix	25
Toute insertion en dessous, le quart du prix (Affranchi) (rejetée).	

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

M. DE TALLEYRAND.

(Suite.)

Lorsque d'autres que lui eurent fait décréter la nomination du clergé à une constitution civile, M. de Talleyrand, en approuvant la mesure, en se soumettant à la loi du serment, et en consentant à donner l'institution canonique aux évêques élus en remplacement de ceux qui refusaient le serment, et presque tous le refusèrent, M. de Talleyrand ne cessa d'insister pour assurer au moins le libre exercice de leur culte aux prêtres inermes.

Excommunié d'un côté par le pape, sollicité de l'autre par le ministère d'accepter l'archevêché de Paris, M. de Talleyrand, qui était entré dans l'église malgré lui, donna sa démission de l'évêché d'Autun et retourna dans la vie civile. Nommé, bientôt après, sous la Législative, membre du directoire du département de Paris, il saisit l'occasion qu'on lui offrait de se dérober aux difficultés de la situation présente, en travaillant par le maintien de la paix extérieure, à préserver la Révolution des excès qui la menaçaient.

La séparation, la Constituante avait interdit à chacun de ses membres l'acceptation de fonctions à la nomination du pouvoir exécutif. Le ministère girondin, convaincu que M. Talleyrand pouvait être très-utile à Londres, trouva le moyen d'échapper à la difficulté en donnant le titre d'ambassadeur à un jeune homme sans importance, M. de Chauvelin, et les fonctions à M. de Talleyrand.

L'évêque d'Autun quitta Paris le 15 janvier 1792. La guerre entre la France et l'Autriche paraissant inévitable, l'assemblée législative vint d'engager le roi à faire des sommations à l'empereur, et M. de Talleyrand partit pour négocier une alliance avec l'Angleterre, ou au moins obtenir d'elle une stricte neutralité en cas de guerre. La neutralité, qui était en ce moment dans la politique de l'Angleterre, fut assez facilement obtenue, mais l'avenir de la France était trop incertain, et Pitt et la cour trop mal disposés à l'égard de la Révolution, pour qu'une alliance fût possible. Froidement accueilli par les Tories, M. de Talleyrand se lia avec Sheridan et Fox, et laissa dans la partie vingt des souverains qui devaient lui servir quarante ans plus tard à conduire avec plus de succès la même entreprise.

Revenu à Paris quelques semaines avant le 10 août, il vit tomber la monarchie et commença les horreurs qui suivirent sa chute; elles lui inspirèrent un vif désir de quitter la France; mais ne pouvant ni ne voulant s'associer au parti de l'émigration, dont il avait encouru la haine, il sollicita de Danton, qu'il confiait, et qui venait d'être nommé membre du conseil exécutif provisoire, un passeport pour retourner à Londres et y travailler à titre d'agent officieux, sinon officiel, à prévenir une rupture entre l'Angleterre et le nouveau gouvernement.

Mais les passions étaient trop violemment excitées des deux côtés du détroit pour que la pierre n'en sortit pas, et M. de Talleyrand était trop signalé par son adhésion antérieure au parti monarchique, et d'autre part trop compromis dans les idées de la Révolution, pour qu'une fois la guerre décidée sa position de médiateur n'entraînât pas pour lui un double inconvénient. Presque au même moment où la Convention le déclarait d'accusation comme aristocrate, Pitt, qui venait d'obtenir du parlement la remise en vigueur de l'Alien-Bill, l'expulsait de la Grande-Bretagne comme jacobin, avec ordre de s'embarquer dans les vingt-quatre heures.

Ne sachant où porter ses pas et ne pouvant espérer de se trouver en sûreté sur aucun point de l'Europe, M. de Talleyrand prit le parti de se réfugier aux Etats-Unis, et là, durant les agitations du vieux monde, on vit le descendant des Pégonard, l'ex-évêque, l'ex-constituant, l'expéditionnaire, occupé de se refaire sa fortune, exploitant les quelques ressources pécuniaires qui lui restaient, et spéculant sur le sucre et le coton. Après la chute de Robespierre, il adressa une pétition à la Convention pour demander sa radiation de la liste des émigrés; mais ne recevant aucune réponse, il avait déjà frété un navire pour aller faire le commerce dans les Indes lorsqu'il apprit enfin que, sur la motion de Chénier, excité par Mme de Staël, la Convention lui ouvrait les portes de la patrie. "Je réclame au nom des nombreux services rendus par moi à la cause de la Révolution; je le réclame au nom de l'équité nationale; je le réclame au nom de la République, qu'il peut servir par ses talents."

"Il n'est pas émigré, ajoutait Boissy-d'Anglas; il était rentré dans sa patrie lors du décret, vous auriez à pleurer un homme de génie de plus, car il aurait été infailliblement sacrifié. Puisque vous donnez des armes à sa mémoire, pourquoi ne seriez-vous pas justes envers sa personne, envers ses talents, qui peuvent être encore si utiles à la République? Je demande que le projet de décret soit mis aux voix." Et le rappel de Talleyrand fut décrété le 4 septembre 1795, avec les considérants les plus flatteurs

au milieu des applaudissements de l'assemblée. J'ai cité quelque chose de cette discussion pour donner une idée de l'opinion que des hommes distingués, tel que Chénier et Boissy-d'Anglas, professaient alors sur la première partie de la carrière de Talleyrand. S'il eût été donné à ce dernier de mourir de la mort de Bailly ou de Barnave, je ne doute pas que les conclusions de la prospérité ne lui eussent été en somme aussi favorables qu'aux hommes les plus distingués de la Constituante, et qu'il ne fût aujourd'hui classé parmi les illustres fondateurs des libertés françaises. Cette qualité de l'homme public eût éclipsé les vices de l'homme privé. Mais les complications postérieures de sa vie devaient considérablement embrouiller sa cause devant l'histoire.

Revenu en Europe à la fin de 1796, il s'établit d'abord à Hambourg en observateur des événements; c'est là qu'il connut, je crois, cette Mme Grant, aussi belle de corps que simple d'esprit, dont il devait un jour faire sa femme, après avoir été, à l'époque du Concordat, rendu en quelque sorte à l'état séculier par un bref complaisant, trop complaisant suivant les casuistes, du pape Pie VII.

Quelque mois après la mise en vigueur de la constitution de l'an III et l'entrée en fonctions du Directoire, M. de Talleyrand, jugeant que les circonstances allaient devenir favorables à l'emploi de son habileté, se décida à partir pour Paris. Son arrivée y fit une certaine sensation; il avait des souvenirs très-vifs parmi tout ce qui restait du monde d'autrefois, et au milieu de cette vie d'étonnement et de plaisir qui succédait tout à coup à une vie d'angoisses et de terreurs, au sein de cette société mêlée d'ingrédients si disparates, il n'eut pas de peine à rétablir et à exploiter au profit de son ambition l'autorité de son nom, de son esprit et de ses manières.

Appelé, avant même son arrivée en France, à faire partie de l'Institut national, qui venait d'être fondé, et dont il avait, cinq ans auparavant, indiqué l'idée et proposé le plan à la Constituante, il y entra comme membre de la classe des sciences morales et politiques, et, nommé secrétaire de cette classe, il s'y fit remarquer par quelques travaux judicieux et élégants, entre autres un rapport intitulé: *Des travaux de la classe des sciences morales et politiques*, et un mémoire curieux sur les relations commerciales des Etats-Unis, où sont décrites, avec un talent de poésie descriptive assez peu connu chez M. de Talleyrand, toutes les nuances qui séparent la vie civilisée de la vie sauvage. Il y a là un tableau des mœurs du pionnier américain, au milieu des forêts du nouveau monde, qui fut fort applaudi; cela donnait comme un avant-goût des belles descriptions d'Atala.

Mais le succès littéraire n'était pour le citoyen Talleyrand qu'un moyen de plus ajouté à tous ceux qu'il mettait en œuvre pour rentrer aux affaires; lié avec Barras, assidu chez Mme Tallien, chez Mme de Staël et chez Mme de Beauharnais, où il comptait Bonaparte avant son départ pour l'armée d'Italie, il avait déjà été plusieurs fois présenté comme ministre par Barras, et toujours repoussé par Carnot, lorsque la proscription de ce dernier et de Barthélémy ayant été résolue par les trois autres directeurs, il fut enfin appelé à remplacer le ministre Delacroix au département des affaires extérieures.

C'était à la fin de juillet 1797, un mois avant le 18 fructidor; le nouveau ministre prit une part plus habile que morale à ce coup d'Etat de la majorité du Directoire contre sa propre minorité et la majorité du Corps législatif.

Appuyé par Bonaparte, sur lequel la victoire attirait déjà tous les yeux, le coup d'Etat de fructidor amena entre celui-ci et M. de Talleyrand une correspondance active, qui fut le premier gage de leur association à venir pour un autre coup d'Etat; car l'habile ministre n'avait pas eu besoin d'entrer aux affaires pour voir que le Directoire était mort, et que la secousse de fructidor n'était que la première convulsion de son agonie. La seule question d'abord douteuse pour lui avait été de savoir quel serait le successeur du gouvernement qu'il était appelé à servir; l'éclat toujours croissant du nom de vainqueur de Beaulieu, d'Alvinzi et de Wurmsér n'avait pas tardé à résoudre cette question dans son esprit; aussi lorsque, après le traité de Campo-Formio, le jeune général vint sonder le terrain de son autorité future, ce fut Talleyrand qui fit à Bonaparte les honneurs de la France, et à la France les honneurs de Bonaparte.

Cependant, malgré l'ovation de Luxembourg, l'enthousiasme du public, la flatterie élégante du ministre des relations extérieures et la plate adulation de Barras, ce prétendu chef d'une république qui la mettait tout entière aux pieds d'un de ses fils victorieux, Bonaparte, ne trouvant point encore les factions assez usées et la France assez fatiguée de leurs luttes, partit pour l'Egypte, afin d'y préparer par de nouveaux exploits le succès de sa dictature.

Après son départ M. de Talleyrand eut à traverser un moment difficile.

Le congrès de Rastadt, assemblé pour poser les bases d'une pacification générale, n'avait pas tardé à se dissoudre par l'influence de l'Angleterre, qui, après de vaines conférences ouvertes à Lille, était rentrée dans son système de guerre

à mort, persuadé que l'état de la France, divisée à l'intérieur, et privée de son meilleur général, lui rendrait le succès possible. Bientôt l'Europe fut embrasée de nouveau, la victoire sembla vouloir abandonner nos drapeaux; le ministre des relations extérieures se trouva dans une situation d'autant plus pénible qu'en butte à toutes les accusations de la presse, que le présentait comme responsable des malheurs de la France, il était, par le fait, et par suite des dissensions du gouvernement, à peu près exclu de la direction des affaires. Sieyès, qui venait d'entrer au Directoire, et qui lui gardait rancune de plus d'un bon mot, demandait sa retraite: Barras et les trois autres le soutenaient faiblement, lorsqu'un nouveau coup d'Etat dirigé cette fois par la législature contre le gouvernement fit sortir de force et remplaça trois membres du Directoire. Le parti jacobin, ranimé par l'état critique des affaires, se répandit en violentes clamours contre M. de Talleyrand. Convaincu que le moment d'une nouvelle crise approchait, l'habile ministre offrit sa démission; elle fut acceptée par le Directoire, avec compliments toutefois, et c'est pour répondre au concert d'accusations qui suivit sa retraite qu'il crut devoir publier, sous le titre d'*Entretiens donnés à mes concitoyens*, une brochure où, laissant de côté certaines imputations difficiles sans doute à repousser, relativement à son penchant invincible pour l'argent et à son peu de scrupules dans la manière des en procurer, il justifia chacun des actes de son ministère; et pour répondre aux accusations de royalisme après avoir énuméré avec complaisance tous ses titres à la haine des Bourbons et des émigrés, il ajoute:

"Dans l'effervescence ou l'agitation des esprits, trois seules suppositions sont possibles: ou bien la République s'affermira au milieu de tant de chaos; ou nous serons absorbés dans la confusion, dans la destruction de tous les pouvoirs; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie. Toute autre supposition est pour moi une chimère, et, sans doute, j'ai donné assez de garanties contre ces deux derniers régimes; on soit assez le sort que l'un et l'autre me réservent, et même le genre de préférence qu'ils m'accorderaient. Il est donc démontré, mille fois démontré, que je n'ai, que je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement et de la gloire de la république."

Indépendamment de ces trois suppositions, il y en avait une quatrième qui naviguait en ce moment sur les eaux de l'Océan; le citoyen Talleyrand n'ayant point prévu dans sa brochure cette dernière hypothèse, le prince de Bénévent se crut sans doute dégagé des conséquences qu'il faisait découler des trois autres.

Cette autre supposition cessa d'être pour lui une chimère aussitôt que le télégraphe eût annoncé l'arrivée de Bonaparte à Fregis; il s'empressa d'accourir vers l'homme qui venait trancher le nœud gordien, et travailla de toutes ses forces à lui faciliter la besogne. Ce fut lui qui, après avoir contribué au rapprochement de Sieyès et de Bonaparte, qui s'étaient d'abord froissés, et dont l'union était indispensable pour le succès de l'entreprise, décida l'indécis Barras à donner sa démission au moment critique, de manière à disjoindre le gouvernement, Sieyès et Roger-Ducos étant gagnés; et tandis que Fouché paralysait de son mieux les résistances des jacobins, ses frères et amis, Talleyrand ralliait au coup d'Etat projeté les récalcitrants du parti modéré, sur lequel il avait toujours conservé une certaine influence.

La récompense de son zèle ne se fit pas attendre; huit jours après l'établissement du Consulat, le 22 novembre 1799, il entra au ministère des affaires étrangères. Se croyait-il encore dans l'une des trois suppositions de sa brochure précédente? Pensait-il travailler à l'affermissement de la République ou bien voyait-il déjà, comme dit M. Victor Hugo, Napoléon percer sous Bonaparte, et en avait-il pris son parti? Nous ne savons; dans tous les cas il prouva bientôt qu'il s'embranchait assez peu de la République. Lui en ferions-nous un crime? Mais il nous faudrait alors faire le procès à toute la France, et spécialement aux fameux 3,592,329 votes qui sanctionnèrent l'Empire, ce qui serait évidemment contraire au principe de la souveraineté du peuple.

Il est certain, et nous allons le voir, que, depuis son entrée aux affaires en 1799 jusqu'à sa disgrâce en 1807, M. de Talleyrand servit Napoléon fidèlement et aussi utilement que cela lui fut possible; parfois même trop fidèlement. Il est certain, et nous le verrons aussi, que, même après sa disgrâce, il fut longtemps encore dévoué au maintien de l'Empire; et lorsque les événements l'eurent rendu en quelque sorte l'arbitre de la situation, il hésita jusqu'au dernier moment entre la régence de Marie-Louise et le rappel des Bourbons; l'impulsion bien avérée de la première combinaison put seule le faire se résigner à la seconde pour laquelle sa sagacité et ses antécédents révolutionnaires lui inspiraient et devaient naturellement lui inspirer plus d'une répugnance et plus d'une inquiétude.

Quoiqu'il en soit, à la fin de 1799, les malheurs de 1814 n'entraient pas plus dans les prévisions de M. de Talleyrand que dans celles de

la France. L'établissement du Consulat avait été salué par une immense et presque unanime acclamation de joie et d'espoir. La gloire, l'ordre et la liberté, ces trois biens dont la réunion est si rare, apparaissaient alors à tous les esprits comme une triple conquête définitivement assurée. Si l'illusion ne fut pas longue, elle fut générale; et plus tard, quand il fut bien prouvé que la liberté était perdue, il fallut que la victoire disparût aussi pour qu'on regrettât la liberté. Tel est ce pays de France, pays de soldats plutôt que de citoyens, toujours prêt à courir au-devant du joug quand il s'offre à lui caché sous des lambris.

Ministre habile autant que dévoué, identifiant alors tous ses intérêts, tous ses desirs avec ceux du premier consul, l'admirant de bonne foi, le servant sans arrière-pensée, et l'aimant assez pour ne pas craindre, rarement il est vrai, mais cependant quelquefois, de le contredire, sachant le modérer en le flattant et l'amuser en le conseillant, Talleyrand eut une notable part d'influence dans tous les actes glorieux, habiles, réparateurs et conciliateurs du gouvernement consulaire.

(A continuer.)

A NOS ABONNES

DES CAMPAGNES.

Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 20 AOUT, 1847.

LA NAVIGATION DU ST. LAURENT.

LE COMMERCE DE L'OUEST ET DU CANADA.

Il existe une rivalité bien naturelle entre les habitants des villes de l'Union Américaine situées sur les bords de l'Atlantique et les habitants du Canada, relativement au commerce de l'ouest. C'est à qui acceptera ce commerce qui devient chaque jour plus important. Le gouvernement des Etats-Unis dans ces derniers temps a beaucoup plus favorisé les desirs et les espérances de ses citoyens que celui du Canada les siens. Dans la politique américaine, tout est calculé pour l'agrandissement du pays et son avancement. Ainsi afin d'empêcher les produits de l'ouest de passer par le Canada, ils imposent des droits de 25 à 50 pour cent sur les produits du Canada, quand leurs propres produits entrent en Canada pour un simple droit nominal et on même temps ils passent la loi du drawback par laquelle les marchandises importées aux Etats-Unis, ré-exportées en Canada ont droit à la remise des droits, et cela afin de nuire autant que possible aux importations par le St. Laurent et de donner le commerce de transit à leur propre marine, à leur canaux et comme l'exprimeait il y a quelque temps un journal de New-York "afin d'annexer commercialement le Canada aux Etats-Unis."

Qu'on fait nos autorités en présence de cette politique? Il faut bien le dire; elles l'ont aidé, en augmentant les droits sur nos importations par le St. Laurent, par des charges et dépenses imposées au commerce qui loin d'être nécessaires sont extravagantes et improductives, et en laissant même subsister le moindre droit sur les produits de l'ouest.

Certainement la navigation du St. Laurent aura toujours contre elle de grands obstacles, mais combien ne pourrait-on pas l'améliorer et par là diminuer les risques des vaisseaux et les assurances qui sont de lourds obstacles sur le commerce du St. Laurent. La construction d'une ligne de chemin

de fer à travers le Canada et le Nouveau-Brunswick serait encore un moyen de lutter avantageusement avec les Etats-Unis.

Le gouvernement impérial et le gouvernement colonial semblent n'avoir pas compris la politique onvahissante des Etats-Unis, qui promet fort de tout englober dans son tourbillon sur ce continent.

On ne peut que s'étonner en voyant les Etats-Unis travailler si activement pour arriver à leurs fins, de voir les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, demeurer dans un désolat statu quo et devenir par là bon gré mal gré en toutes choses tributaires de leurs puissants voisins.

En effet la valeur de chaque piastre de marchandises détournée de la voie du St. Laurent augmente d'autant le commerce des Etats-Unis à notre détriment, augmente d'autant les profits de leur marine et ceux des arts et métiers et des classes laborieuses dans les villes et le long des canaux des Etats-Unis. Dans la même proportion que la richesse des Etats-Unis s'accroît ainsi, la prospérité et la richesse du Canada et des différentes classes de ses habitants diminue.

Nous avons lu avec intérêt un article du New-York Express du 23 juillet dernier, sur le commerce du Canada et la navigation du St. Laurent. Cet article méritait l'attention de nos hommes d'Etat. Aussi les traduisons-nous en entier, en espérant que nos législateurs d'ici à la prochaine session s'occuperont sérieusement des sujets qu'il embrasse.

"LE COMMERCE DU CANADA. — Ceux qui ont suivi avec attention le courant que prend le commerce avec nos voisins du Canada, apprendront avec beaucoup de satisfaction que le parlement Canadien vient d'adopter une adresse au gouvernement impérial, demandant que la navigation du St. Laurent soit faite libre pour toutes les nations. Ce mouvement démontre que la politique libérale de notre gouvernement, qui permet aux marchandises qui vont en Canada de traverser les Etats-Unis, a eu l'effet désiré, et que le Canada a découvert enfin que son marché naturel pour l'achat de beaucoup de marchandises étrangères est à New-York. Sans aucune diminution des droits impériaux ou coloniaux, le transport moins cher des marchandises à travers l'état de New-York a déjà pu détourner une partie considérable du commerce du St. Laurent; les Canadiens prennent des mesures afin d'empêcher de plus grandes pertes en demandant la libre navigation de la rivière. L'urgence de cette mesure l'a fait adopter sans opposition, et maintenant c'est au gouvernement impérial à décider. L'abolition des lois anglaises de navigation, en autant qu'elles concernent le St. Laurent, est de la plus grande importance. Ces lois sont aujourd'hui temporairement suspendues en conséquence de la famine en Europe et modifiées en autant que les colonies anglaises de l'Amérique sont concernées, mais elles seront bientôt entièrement rétablies comme autrefois, parceque, au milieu de tous les changements de la politique gouvernementale en Angleterre, on a conservés intactes les lois de navigation et on semble vouloir protéger encore la marine marchande le plus possible.

Quoique la suspension de ces lois n'ait été que temporaire, le résultat a déjà été avantageux à ces provinces, en augmentant leur commerce et l'émigration à travers leurs ports vers les Etats-Unis. Les Canadiens ont pu voir qu'avec la liberté de la navigation, leur commerce doit augmenter, ainsi que les revenus de leurs grands travaux publics et espérer faire une concurrence redoutable aux canaux et travaux publics des Etats-Unis.

Ces efforts pour augmenter le commerce du Canada sont certainement dignes d'éloges, mais pour des causes naturelles au pays seront sans succès. Aucun changement dans la législation ne peut ouvrir la navigation du St. Laurent plus à bonne heure ou en prolonger la saison et ce délai seul détruira, le bien anticipé de la libre navigation du St. Laurent et empêchera les revenus de leurs travaux publics d'augmenter sensiblement. Le Canal de l'Erié fut destiné dès son origine pour conduire aux bords de la mer les produits de l'intérieur et pour diriger sur New-York l'immense commerce du pays qui entoure les lacs. Ce canal a bien rempli son but jusqu'à ce que ce commerce soit devenu trop considérable pour le canal tel qu'il est aujourd'hui. Pour entrer en concurrence avec le canal de l'Erié et autant que possible pour détourner dans le St. Laurent le commerce de l'ouest, les canaux du Canada furent entrepris, et si les canaux américains et canadiens eussent été terminés au même temps, ç'aurait été une question de savoir laquelle des deux routes aurait eu la préférence pour aller en Angleterre, pendant la saison de la navigation. Depuis lors les affaires commerciales sont changées et maintenant l'expédition et la certitude sont les mots d'ordre du commerce; les marchands des Etats-Unis; ceux d'Angleterre et du Canada; comme les producteurs des articles d'exportation, font les plus grands efforts afin de trouver des moyens de transport à assez bon marché et si réguliers qu'ils n'aient pas à interrompre les affaires. Ils les ont trouvés ces moyens dans les chemins de fer qui traversent maintenant ou qui traverseront bientôt tout notre pays, et leurs opérations par-

ralysèrent à peu près tout le bien qu'on attend de la navigation du St. Laurent. Le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique va faire une brèche à Montréal et par sa direction commencent un grand commerce. Boston avec son esprit d'entreprise accoutumé, est déterminé d'avoir une route ou deux à Montréal et d'avoir une entrée sur le lac Ontario à Ogdensbourg. Les capitalistes de New-York ont en contemplation un chemin au cap St. Vincent que les canadiens déclarent déjà unanimement devoir leur donner un marché sur les bords de l'Atlantique et des facilités de communication avec le monde entier, préférables à toutes autres. Quelques années verront le lac Erie avec de tels chemins de fer que le commerce du nord ne pourra venir autrement au marché et ce marché sera, les bords de l'Atlantique.

Le temps est passé quand les marchands du nord et de l'ouest se contenteront d'attendre l'ouverture de la navigation pour reprendre leurs affaires, s'ils peuvent se procurer des marchandises à aussi bon marché par le chemin de fer, et si le cultivateur peut envoyer ses produits au marché par la même voie. Le temps est passé, quand l'Angleterre ou le Canada peuvent légiférer et par là rendre le tarif plus onéreux qu'à présent. Avec le tarif tel qu'il est et malgré les obstacles de notre navigation intérieure créée depuis novembre jusqu'en mai, nous avons déjà réussi à établir un commerce très profitable qui ne fera qu'augmenter si nous y prenons garde. Les entreprises individuelles se hâtent de nous donner des chemins de fer si essentiels dans les affaires modernes, et le Congrès sans doute complètera l'œuvre encore par une législation libérale. Quoique nous fassions et malgré les changements qui peuvent survenir par l'opération du tarif, il y a un terrain commun sur lequel nous nous entendons tous pour ce qui a rapport à nos voisins du Canada. Notre important voisin sur la frontière doit travailler à son perfectionnement agricole, et une fois la panique au sujet de la famine passée, des droits différentiels seront encore prélevés sur les marchandises anglaises en faveur de nos produits. Avec l'accroissement des richesses agricoles du Canada une plus grande demande des produits de l'ancien monde suivra nécessairement, et les profits de transports et les autres gains de trafic valdront bien la lutte qui va s'engager pour les obtenir. Nos lois concernant le transport des marchandises au Canada sont déjà libérales, mais toute autre extension, qu'on pourra leur donner devra être ajoutée. Toute action législative qui pourra attirer les marchandises par la consommation canadienne à travers nos canaux et par nos chemins de fer, ou attirer leurs produits à travers notre pays devrait être adoptée promptement.

Les canadiens voient que les marchands américains ont déjà retiré de grands profits du relâchement de nos lois et naturellement ils désirent essayer la même chose par la libre navigation du St. Laurent. Les dangers de la navigation de cette rivière sont en notre faveur; et l'extension de nos lignes de chemins de fer chaque année fait que le Canada considère déjà les ports des Etats-Unis comme le point de départ de ses produits et le point de débarquement des marchandises qu'il doit consommer. Notre loi d'entrepôt et la permission de traverser des marchandises à travers le pays ont beaucoup fait et devraient encourager notre Congrès et nos marchands à faire les plus grands efforts pour accaparer le commerce du Canada, par une politique aussi libérale que possible. La valeur de chaque piastre de marchandises détournée du St. Laurent, destinée à la consommation canadienne est autant ajoutée au commerce de nos marchands et nous ne devons rien négliger pour l'obtenir. Ainsi commercialement nous espérons annexer le Canada aux Etats-Unis. Quant à partager notre gouvernement avec eux, ils seront prêts à en recevoir les bienfaits quand nous le serons à les leur accorder.

LA POLITIQUE AMERICAINE.

De tous les spectacles admirables et merveilleux que présente la civilisation de notre siècle, nous n'en voyons point de plus grand que celui qu'offre au monde la république Américaine. Sottis hier du bœreau de l'enfance, ce peuple a déjà tant fait qu'on peut bien l'appeler le peuple géant. Déjà la République des Etats-Unis étend ses bras de tous côtés pour embrasser ce vaste continent. Ses villes s'élevaient comme par enchantement du milieu des forêts. Ses canaux et ses chemins de fer sillonnent toute l'étendue de contrées qui n'y a pas un siècle appartenait toutes entières à de pauvres tribus sauvages. Ses vaisseaux couvrent toutes les mers connues et inconnues. Son commerce est répandu jusqu'aux limites les plus reculées de la terre. Sa population croît dans des proportions prodigieuses. Refuge des populations surabondantes de l'Europe, elle les voit chaque jour se fonder dans sa population native et travailler à la prospérité de leur pays d'adoption, où elle trouvent avec de l'industrie et de l'activité d'abondantes richesses, et des ressources infinies. Qui peut connaître la grandeur des destinées du peuple américain? Ne semblent-elles pas devoir s'élever plus haut que celles d'aucun peuple des temps anciens et modernes? La Providence semble pousser les Etats-Unis dans une voie de prospérité et de richesse inconnue jusqu'à nos jours. Elle semble se servir du peuple américain pour une mission sainte celle de régénérer le monde par la liberté, l'égalité et l'intelligence. N'entend-on pas tous les jours le retentissement qu'ont dans le monde entier tous les actes des Etats-Unis d'Amérique? Ne voit-on pas leur influence grandir et s'exercer chaque jour de plus en plus sur la politique européenne? Les puissances de l'ancien monde semblent contempler avec étonnement les progrès gigantesques de ce peuple qui n'a pas deux siècles d'existence et qui s'est déjà placé au premier rang des nations, de ce peuple qui compte trente-trois Etats ou Territoires dans sa

gouvernement et dont chaque Etat est aussi grand que la plupart des Royaumes de l'Europe.

Rien n'est plus intéressant que d'observer la marche de la politique Américaine. Sans en approuver tous les actes d'envahissement, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'esprit de propagation et de prosélytisme qui en est le caractère propre et qui respire dans tous ses actes. Etendue les idées américaines et démocratiques, telle semble être la pensée du gouvernement des Etats-Unis, et il faut dire, qu'il est merveilleusement secondé dans ce but par ses citoyens, par la presse surtout. La presse, ce puissant organe, ce quatrième pouvoir de l'Etat couvrit l'Union Américaine de ses milliers de journaux, qui tous sont incessamment occupés à glorifier les institutions de leur pays, à les étendre, à les entraîner dans le sol. Le ton de quelques uns de ces journaux respire souvent une fièvre républicaine, qui, pour être un peu farouche, n'en est pas moins curieuse à observer. Le New-York Herald écrivait, il y a quelques jours, un article sur la condition politique et financière du pays, qui offre un exemple frappant de ce que nous mentionnons. Nous avons eu taire plaisir à nos lecteurs en reproduisant cet article. C'est une espèce de sommaire des nouvelles Américaines, préparé pour être expédié en Europe par un des steamers de la ligne française:

POSITION DES AFFAIRES POLITIQUES, COMMERCIALES ET MONÉTAIRES DES ETATS-UNIS.

Ce qui préoccupe le plus la nation des Etats-Unis dans ce moment, c'est sans contredit la guerre au Mexique. Depuis longtemps nous n'avons reçu aucune nouvelle exacte de l'armée d'occupation, nul rapport officiel d'un mouvement opéré par les troupes du général Scott, plus loin que Puebla. Voici plusieurs jours que l'on raconte en public la prise de Mexico par ce même général, mais comme nous ne savons pas de quelle source proviennent ces nouvelles, nous ne pouvons encore y ajouter foi. Le défilé de l'armée américaine à Puebla a été occasionné, sans aucun doute, principalement par la disposition que montraient les Mexicains à entrer en négociation pour conclure la paix; et avant qu'on ait décidé si la guerre continuera ou non, si l'on en viedra à se donner la main ou à continuer les hostilités, aucun mouvement progressif ne sera opéré par les généraux de notre armée. Nous ne croyons pas non plus au bruit qui court au sujet de la nomination d'ambassadeurs du côté des Mexicains; la seule chose qui puisse donner quelque fondement à cette croyance, c'est le fait certain que l'armée américaine n'avait pas, aux dernières dates parvenues à New-York, fait le moindre mouvement du côté du Mexique.

Notre gouvernement a les meilleures dispositions du monde pour entrer en composition avec le Mexique; chaque victoire remportée par nos troupes a été suivie d'offres de paix à des conditions justes et honorables, et l'on s'est toujours tenu prêt à arrêter les hostilités au moindre signe de bonne volonté. Un chargé d'affaires accompagné nos troupes, ayant en main le pouvoir, non seulement d'échanger, mais encore de conclure entièrement un traité de paix. Malgré ces dispositions pacifiques, nous sommes dans la persuasion que nous ne réussirons point, et que tous nos efforts pour conquérir ou négocier la paix avec nos ennemis, avorteront dans toute circonstance; en un mot, que nous serons forcés de nous emparer de tout le pays et de le garder qu'il nous faudra détruire sa nationalité, établir sur son sol nos institutions politiques, révolutionner les mœurs, les coutumes, la manière de voir et les préjugés des Mexicains, et les abriter sous la vaste bannière du républicanisme légitime. La classe la plus estimable du peuple à Mexico appelle de tous ses vœux un tel changement d'ordre de choses et nous avons tout lieu de croire à la probabilité de l'établissement d'un gouvernement militaire au Palais des Montezumas, lequel gouvernement aura sous sa domination chaque département de cette vaste contrée.

Le Mexique est presque tout à fait conquis, et aussitôt que la capitale sera prise, nous aurons dans nos mains la clef de tous ses états ou départements. Dès lors, le devoir du commandant en chef de l'armée, sera de créer un système de gouvernement pour l'administration des affaires civiles du pays. Ce gouvernement devra être aidé par des impôts levés sur les biens de l'Eglise et les autres propriétés du Mexique, jusqu'à la proportion nécessaire. La guerre doit inévitablement se terminer. Nous ne croyons pas un traité de paix possible, bien plus, nous ne comprenons pas quel serait l'avantage pour nous de le conclure, et nous mettons en doute la durée de ce traité, en supposant qu'il soit jamais signé. La voix du peuple américain parle hautement en faveur de la prise de possession et ce vouloir est sans appel, car avec des institutions semblables à celles qui nous régissent, la voix populaire est si puissante, que, quel que soit le parti qui tiennent les rênes du gouvernement, il doit obéir à la volonté de la nation. Quand le peuple a parlé, les gouvernements doivent agir selon ses vœux. Le Président, ou le parti qui céderait, par un traité quelconque, un pouce de terrain de la Californie, ou la millionième partie d'un millimètre de ce côté du Rio Grande, ceux qui abandonneraient, quelque part que ce fut dans le pays, des lieux conquis par nos troupes, sans avoir obtenu en échange la garantie d'une paix permanente, seraient, politiquement parlant, perdus et précipités dans l'abîme le plus profond du mépris, et dès lors, il leur serait impossible de se réhabiliter jamais aux yeux du peuple.

La position des deux grands partis politiques de l'Etat paraît être sur le point de changer: les dernières élections ont donné gain de cause aux Whigs, et déjà plusieurs de leurs membres sont arrivés par là au Congrès. Il est donc plus que probable que la seconde chambre de nos représentants auprès du gouvernement de Washington

appartiendra au parti Whig pendant la prochaine session. Tous les rapports qui nous sont parvenus jusqu'à présent, concernant notre opinion à ce sujet; toutefois, il est possible encore que les rapports officiels changent un peu la face de la question. Si notre jugement anticipé devient fondé par le fait établi, la prochaine session du Congrès ne produira aucun résultat, nous pourrions dire que cela n'en ira que mieux pour le pays, puisqu'en agissant peu, le Congrès ne pourra opérer, dans le système financier ou commercial, aucun de ces changements qui ont amené déjà tant de fâcheux résultats pour toutes les classes et pour tous les intérêts. Le Sénat aura ainsi une sorte de caractère conservatif, qui neutralisera les mouvements de la seconde chambre et du pouvoir exécutif et les tiendra tous deux en quelque sorte bridés. Nous pouvons donc nous croire tout à fait en sûreté, persuadés que nous sommes que tout ce qui sera fait sera pour le bien du pays, sans avoir égard à aucune considération de parti, ni à aucune influence de vote ou d'intrigue réciproque entre les membres du Congrès. Les intérêts réels du peuple recevront l'attention qu'ils réclament et nous aurons ainsi moins de querelles de partis et de revirements politiques.

La situation financière du gouvernement est, en général, loin d'être favorable ou flatteuse, car l'emprunt contracté pour couvrir les frais de la guerre ne sera point suffisant pour subvenir à tous les besoins, à toutes les demandes jusqu'en Juillet 1848; il faudra donc, plutôt qu'on ne pense, recourir à de nouveaux emprunts.

La dette publique, le premier juillet dernier d'après les rapports du Treasury Department (Ministère des Finances), était avouée comme suit:—

Table titled 'DETTE PUBLIQUE DES ETATS-UNIS, 1er Juillet 1848.' with columns for 'Total de la dette', 'Emprunt de 1842', '1843', '1846', '1847', 'Emprunt pour couvrir la dette du Mexique', 'Inscription rachetée pour les terres accordées aux volontaires', 'Billets émis par le Trésor', 'Première émission', 'Emission de 1846', '1847', 'Ancienne dette ou non recouvrée', 'Dette du département de Columbia assumée par le Congrès', and '1er juillet 1847'.

Le premier de ce mois d'août, le total des billets émis par le Trésor et la circulation, montait à la somme de \$11,274,239 31, ce qui faisait une augmentation de \$956,150, depuis le 1er juillet et portait la dette du Trésor, à dater du 1er août, au chiffre exact de quarante millions de dollars.

Les dépenses du gouvernement pour le trimestre qui se termine le 31 juillet, et qui s'élevait à \$2,475,505 35, et les recettes, d'après les revenus ordinaires, ne se montaient qu'à \$88,132,150, formant un déficit considérable par différents emprunts de \$14,343,355. Cette manière de procéder portera prochainement la dette publique à un chiffre énorme, mais l'impression dominante est que les dépenses de la guerre seront fort limitées à dater de ce moment, par la raison qu'on adoptera un système nouveau pour les recettes et les dépenses, aussitôt que notre armée se sera emparée définitivement de tout le territoire mexicain.

La situation financière du pays est en général très bonne, et nous ne voyons à l'horizon aucun nuage menaçant la prospérité qui vivifie chaque branche de notre industrie. Dans ces derniers temps, nous avons reçu de nombreuses demandes et réalisées de fortes sommes pour les principales productions qui abondent aux Etats-Unis; nous sommes donc riches; nous sommes donc en position de devenir pour l'Europe les meilleurs acheteurs pour ses manufactures, puis — que nous pouvons bien payer nos comptes: en un mot, nous sommes en faveur du système d'échange réciproque en matière commerciale; et si l'Europe achète chez nous la matière première, soit du blé, de la farine ou autres denrées soit des soies, du coton, du tabac, etc., nous lui demandons en retour tout ce qui se manufacture dans les différents pays qui se trouvent sur son hémisphère.

Nos banques ont été depuis quelque temps, habilement dirigées et leur crédit est établi sur une base solide et durable. Le cours de notre papier-monnaie est tout aussi estimé qu'aucun de ceux du vieux continent, puisque la valeur de chaque dollar en bills, peut-être remboursée en or ou en argent, d'après le système de toutes nos banques.

Les récoltes faites ou sur le point d'être recueillies, suffiront au delà des demandes et, s'il le fallait on pourrait satisfaire aisément à des demandes doubles, comme on l'a fait si souvent. Nous pouvons fournir à douze mois de date, assez de produits pour la consommation et la fourniture de toute l'Europe, de même qu'il est en notre pouvoir de continuer tout à la fois la guerre avec le Mexique et plusieurs autres pays ayant des forces sensibles; nous ne connaissons pas dans notre langage le mot impossible. Nous n'apprécions nos forces et nos ressources, que quand on nous force à les exhiber; et alors le monde demeure étonné, et quelques démagogues dignes de pitié ou de mépris, restent confondus.

Si la croissance et les progrès de notre pays soulèvent, dans l'esprit des hommes d'état de l'Angleterre, des sentiments semblables à ceux exprimés par lord Palmerston et ses acolytes dans le Parlement, ces personnages ont devant eux un avenir bien peu brillant, et nous les plaignons sincèrement dans notre cœur. Nous avons jusqu'ici, suivi avec la Grande Bretagne un système de relations internationales plus conciliant que nous ne comptons le faire dorénavant. Nous modifierons notre manière de faire, pour agir

avec ce pays comme il le fait avec nous, ou bien, d'autres termes, nous lui rendrons la monnaie de sa pièce. Les Etats-Unis sont dans toute leur étendue, si indépendants de la Grande Bretagne, que peu nous importe si elle aime ou non nos institutions, notre gouvernement et notre système commercial et politique. Que l'Angleterre comprenne et reconnaisse ou non la souveraineté de chacun de nos états, son lion n'a que la faculté de gronder entre ses dents; il peut agir comme il lui plaira dans sa manière, car nous nous soucions fort peu de la force et de la philanthropie des gouvernements de Sa Majesté Britannique!

RAPPORT DU BUREAU DE SANTÉ.

Le bureau de Santé de Montréal vient de publier un rapport intéressant sur l'état sanitaire de la ville. Le bureau parle de se dissoudre et se plaint avec raison de manquer de pouvoirs et d'argent nécessaires pour remplir ses obligations et devoirs. Nous extrayons de ce rapport les passages suivants qui sont vraiment dignes de la plus grande attention de nos autorités.

"L'émigration de cette année ayant été marquée au coin d'une dépravité que l'on trouve rarement ou jamais consignée dans les annales du transport par mer d'hommes vivants, votre comité ne peut s'empêcher de remarquer que le dénombrement et l'état malade du plus grand nombre de cette classe d'hommes qui se proposent et se proposent d'émigrer des îles britanniques pendant la présente saison auraient dû mettre sur leurs gardes et éveiller l'attention des autorités en Angleterre sur la nécessité qu'il y avait de régler leur départ de manière à leur assurer quelque sûreté dans leur voyage contre la contagion. Loin de là, on leur a permis d'embarquer à bord des vaisseaux en nombre entièrement disproportionné avec le tonnage des vaisseaux, c'est-à-dire, en nombre deux ou trois fois plus grand que ce même vaisseau aurait pu embarquer pour aucun port des Etats-Unis.

"Aussi une mortalité sans exemple sur l'Océan et une misère affreuse parmi les survivants qui arrivent ont été la conséquence naturelle et certaine d'un tel état de choses.

"Telle paraît être l'indifférence du commerce pour tout autre objet que le profit ou le gain que des êtres humains jouissant de la liberté sont le seul fret qu'un armateur ou capitaine de navire puisse prendre à son bord sans quelque responsabilité pour sa livraison en sûreté ou garantie pour le déficit à son arrivée au port. N'importe ce qui peut avoir lieu, que ces êtres humains soient débarqués en santé ou malades, que la moitié d'entr'eux ait été jetée à la mer, les louis chelins et deniers sont assurés, car le fret a été payé d'avance et on ne donne pas de connaissance.

"Pendant le mois dernier, dans dix vaisseaux seulement, dont 4 de Cork et 6 de Liverpool, partis avec 4127 passagers, il y eut 804 décès pendant la traversée et 847 malades à leur arrivée; ainsi que rapporté par les journaux. Mais on peut bien supposer que le petit nombre de ceux qui survivent n'ont guères d'autre perspective qu'une mort prématurée.

"Quelques terribles qu'aient été les relations concernant la traite des nègres contre laquelle la nation britannique a si longtemps protesté et pour la suppression de laquelle elle maintient une flotte, ces relations ne peuvent surpasser ni pe être égales en horreurs les calamités et les maux réels et terribles qu'on en a souffert ces pauvres émigrants. Le Laurel rapporté ce matin comme venant de Sligo, partit avec 440 passagers dont 108 moururent dans la traversée et 150 étaient malades. Le Virginus partit avec 366 passagers, 158 moururent dans la traversée, 186 étaient malades et le reste débarqua dans un état de faiblesse et de débilité, le capitaine, les contre-maîtres et l'équipage étaient aussi eux-mêmes tous malades. Le 1er août de Calcutta n'était rien en comparaison de la cale de ces vaisseaux.

"Cependant et dans le même temps, et en quelque sorte pour stigmatiser la coupable négligence de ceux sur qui doit retomber tout le blâme de telles calamités, des étrangers, des Allemands venant de Hambourg et de Brême arrivent ici journellement tous en bonne santé, robustes et contents.

"D'après le retour officiel du 4 de ce mois et qui a été publié, il parait que 70,006 émigrants étaient alors arrivés pendant cette saison, dont plusieurs milliers étaient encore à la Grosse-Île ou à bord des vaisseaux et que plusieurs milliers doivent encore arriver dont 4,732 avaient fait voile entre le 2 et le 17 juillet, lorsque l'émigration n'avait pas cessé. De ce nombre 1,612 sont partis de Liverpool dans 4 vaisseaux et sont en toute probabilité de misérables parties qui avaient déjà encombré cette ville pendant l'année dernière, de manière qu'une partie d'icelle ressemblait à une ville infectée de la peste et dont les autorités du lieu n'ont cessé de se débarrasser en exportant un très grand nombre pour mourir dans la traversée ou venir mourir misérablement ici.

"On peut mettre en question le droit du peuple d'aucun pays de jeter son surplus de population pauvre sur les rives d'un autre pays, lors même que ce dernier serait une colonie et surtout si cette colonie était déjà peuplée et établie. Comme dans l'exercice d'un droit aussi douteux, des milliers d'individus portant avec eux la contagion partent où ils vont, ont été jetés sur nos rives cette année, notre propre conservation exige que notre législature, dans toute l'étendue des pouvoirs qu'elle possède ou qui peuvent lui être accordés pour régler le commerce du St. Laurent, impose pour mettre un frein à ce transport d'individus déjà aux portes de la mort, des restrictions telles qu'elles nous mettent par la suite à l'abri des dangers qu'entraîne avec elle une semblable émigration.

Ce rapport adopté, il fut résolu que le Bureau de Santé présente une requête à la Corporation

priant ce corps d'augmenter ses pouvoirs, autorités et moyens pécuniaires, nécessaires pour remplir plus efficacement son objet.

NOUVELLES DIVERSES.

Les Danseuses Viennoises.—Pour le coup, nous nous réjouissons bien sincèrement avec M. Directeur Skerrett, de la belle moisson d'écus, qu'il recueille tous les soirs. Hier Jeudi, nous avons fait queue à la porte du Théâtre pour entrer. Toutes les loges étaient comblées. Le parterre était plein, les galeries aussi, enfin c'était ce que nos confrères anglais appellent un bumper. Les petites Danseuses ont fait merveille, l'enthousiasme était frénétique. Des tonnerres d'applaudissements ont accueilli le Pas du Berger, la Polka Paysanne et le merveilleux Pas de Fleurs. Tout le monde était enchané, nous aussi, puisqu'après la soirée, nous allions écrire un long article pour célébrer les hauts faits de ces demoiselles, quand le typhus a attiré notre attention. Vous savez sans doute qu'il y a deux sortes de typhus à Montréal, un petit journal et une grande maladie. Autant le grand typhus est triste et maussade, autant le petit est aimable et spirituel. Donc, nous parcourions les colonnes du typhus quand nous sommes tombés sur un article intitulé les Danseuses Viennoises. Nous le lûmes avec plaisir, et bien convaincu qu'il valait aucun article que nous pourrions écrire sur le même sujet, nous plantâmes nos ciseaux dans le typhus et voilà:—

"Jamais Montréal n'a vu arriver dans son sein une plus aimable armée de grâces, d'élégance, d'agilité et de beautés. Quarante-huit petits amours de filles viennent tous les soirs au théâtre de cette ville nous prouver ce que peut le talent uni à la persévérance. Toutes ces petites filles sont à croquer; adorables petits papillons qui surpassent en fraîcheur, en nuances délicates les fleurs qu'elles portent dans leurs mains. Nous avons eu le bonheur de les voir Lundi, Mardi et Mercredi soirs, et jamais, dans nos jours d'imagination la plus dévergondée, nous nous étions figuré pareille chose. Les prodiges, les étonnantes merveilles des milles et une nuits, les descriptions les plus voluptueuses des habitantes du Sérail du Grand Sultan, les hommes du Paradis de Mahomet, tout cela c'est vulgaire tout cela c'est une prosaïque période de ce que sont, de ce que font ces petites Viennoises; nous l'avons d'avance, nous ne savons comment vous faire concevoir la plus minime idée de ce spectacle, et d'abord c'est le fameux Pas de fleurs. Le rideau se lève et à vos yeux ébahis apparaissent nos quarante-huit petites divinités enlucées, mêlées, entortillées, convertes, surmontées de fleurs éblouissantes mais dont l'éclat pâlit devant les yeux, les voluptueuses, les entraînant posées de celles qui les portent; et puis c'est ce mouvement si rapide! ce sont ces méandres interminables où elles se plongent pêle-mêle pour en ressortir toujours unies, toujours avec des fleurs; puis c'est cette précision dans la mesure de la musique, ce balancement, ces sauts en l'air, ces chutes si bien faites, ce tourbillon d'entrechats exécutés avec la vitesse de l'éclair! mais leurs grâces, leur élégance à quelle plume sera-t-il réservé de les décrire! Ah! personne ne saura jamais vous montrer la millionième partie des délices que vous font éprouver ces petites enchanteresses dont l'âge n'a pas 16 ans et la plus jeune a peine 5 ans.

Peuple des faubourgs, nous n'aimons pas d'ordinaire à vous conseiller d'aller dépenser votre argent dans les lieux d'amusements publics; mais pour cette fois, nous ne saurions nous en empêcher. Ces adorables petites filles vous donneront une idée des anges dans leurs plus purs désharnements. Leur modestie, leurs regards si doux qui s'abaissent sur cette foule qui les porte dans son cœur, ces remerciements que leur gestes les plus expressifs font aux gens charitables qui viennent applaudir à de pauvres orphelins dont toute la fortune est dans leurs talents et leurs beautés, oui, tout cela vous fera aimer l'enfance.

"Vous allez bien au Cirque! si donc! que c'est vilain! Donner trente sous pour aller voir des hommes qui risquent à tout instant de se casser le cou pour faire des tours de force que le premier singe venu sur un orgue de Barbarie, va surpasser en un clin d'œil, mais c'est une horreur! Remarquez-le bien, vous n'avez plus que trois soirs (trois soirs, entendez-vous, c'est bien court.) Ah! si les pauvres rédacteurs étaient riches, parole d'honneur! nous irions vous chercher tous, tous, pour venir avec nous admirer cette merveille. Vous n'avez pas besoin de vous mettre dans les premières loges; laissez cela aux riches ou à ceux qui veulent le paraître; mais il y a d'autres places où vous verrez tout aussi bien, et où vous paierez moins que la moitié du prix. Nous n'insistons tant que par ce que nous voudrions vous faire goûter une fois dans votre vie, du moins, le plaisir, l'indéfinissable émotion que nous avons éprouvés nous-même. Lisez notre annonce de ce jour et d'avance nous vous disons: ce n'est plus, comme d'ordinaire, un appât pour attirer des dupes; non, cette fois, c'est la vérité, c'est moins que la vérité. C'est une chose inexprimable, inouïe, c'est de la féerie enfin! M. Skerrett, le directeur du théâtre, à droit aux remerciements de toute la population de Montréal pour lui avoir procuré l'occasion d'admirer cette merveille du siècle."

Ce soir les Danseuses Viennoises ont leur bénéfice et demain sera leur dernière soirée. Le programme est riche. Rendez-vous de bonne heure si vous voulez avoir une bonne place.

Le Grand Jury a présenté son rapport à la Cour de Banc de la Reine samedi dernier; entr'autres choses ce rapport recommandait la nécessité d'établir une quarantaine au-dessous de la ville de Montréal ou sur quelque île de son voisinage.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.—Nous accusons réception de la copie d'une lettre adressée au président de l'Association des chemins de fer en Angleterre, par A. F. Galt, secrétaire de la compagnie des Terres, et un des directeurs de la compagnie du Chemin de Fer du Canada. Dans cette lettre, M. Galt développe un coup d'œil judicieux tous les avantages de ce chemin, non seulement comme une œuvre commerciale et financière, mais aussi comme une entreprise nationale. La lettre de M. Galt aura un bon effet en Angleterre, car elle est remplie de chiffres qui prouvent tout ce qu'il avance. Nous recommandons à l'attention du public, en attendant que nous puissions encore nous en occuper. Ce sera bientôt.

Collège Joliette.—Le public canadien verra avec plaisir par nos colonnes d'annonces de ce jour que le personnel du Collège Joliette est maintenant complètement organisé sous la direction des frères de St. Viateur. On parle très avantageusement des nouveaux professeurs, et il n'y a aucun doute que sous leurs soins et le patronage bienveillant du généreux fondateur l'établissement ne prenne un rang distingué parmi nos maisons d'éducation.

Les nouvelles de la Grosse Isle sont très mauvaises. Durant la semaine finissant lundi le nombre des morts sous les tentes parmi les passagers en santé a été de 88, et le total de la mortalité sur toute l'Isle pour la même période est de 322. Voici l'état officiel publié.

Table with 2 columns: Category and Count. Malades restant le 8... 216; Admis depuis à l'hôpital... 691; Déchargés... 494; Morts... 234; Restant... 2151.

Nous apprenons avec plaisir que la santé de l'évêque du Montréal était meilleure ce matin.

ÉCOLES.—On nous a adressé de Boucherville de nombreuses informations très satisfaisantes sur l'état des écoles dans cette paroisse. Les examens qui ont eu lieu cette année, ont prouvé de grandes améliorations dans la méthode d'enseignement et de grands progrès de la part des élèves. Les examens du couvent de l'endroit ont été très brillants.

Pointe St.-Charles.—Hôpital des Emigrés.

Table with 2 columns: Category and Count. Malades hier, le 19 août: Hommes... 566; Femmes... 527; Enfants... 228.

Total... 1321

Table with 2 columns: Category and Count. Morts durant les 24 heures: Hommes... 8; Femmes... 4; Enfants... 3.

Total... 15 (Signé) DR. CRAWFORD, Commissaire.

Nous n'avons ce matin aucune nouvelle importante des États-Unis, où de Québec.

Les courses de Montréal, ont eu lieu cette semaine. On y a compté quelques blessés, mais heureusement pas de morts. Elles ont attiré dans la ville un grand nombre d'étrangers. Hier, nous regrettons d'apprendre que lord Mark Kerr est tombé de son cheval, dans la course de Haies et s'est grièvement blessé.

Découverte de mines de fer et de charbon. Nous apprenons par le Journal de Québec reçu ce matin, que le Dr. Boudreau du Baie St. Paul a fait deux découvertes précieuses, l'une d'une mine de fer d'une grande richesse que l'on trouve en quantité incalculable à la Baie St. Paul, à une petite distance du fleuve, deux lieues tout au plus, et à l'est de deux côtés de la rivière du Gouffre navigable pour les goélettes jusqu'à la distance d'un tiers de lieue. L'autre est une mine de charbon, encore plus avantageusement située, sur les bords de la même rivière, à deux milles seulement des rives du fleuve.

Le Journal invite notre géologue M. Logan à descendre à la Baie St. Paul pour examiner la nature du terrain dans des vues d'intérêt public. (Minerve.)

Le Transcript dit que mardi soir entre six et sept heures, une femme du nom de Plouffe, accompagnée de son fils, âgé d'environ dix ans, en retournant de l'église Bonsecours à sa résidence au faubourg Québec, passa devant l'au-berge d'Elliot près des casernes et le jeune enfant fut frappé par un cheval attelé à une calèche. Le coup fut suivi d'une mort instantanée. (Idem.)

Affreuse tentative de meurtre.—Un horrible attentat eut lieu, la nuit d'avant-hier dans le township d'York. Un nommé Thomas Coomer, forgeron, fut en quelque difficulté avec sa femme, qu'il termina en lui déchargeant son fusil dans le côté. La malheureuse femme n'est pas morte, mais elle est dans un état désespéré. Le comtable Ross ne put réussir à s'emparer du coupable qu'avec beaucoup de difficulté. Ce scélérat fit feu deux fois sur lui, mais heureusement sans l'atteindre. (Idem.)

Triomphe des libéraux dans la Nouvelle-Écosse.—Le résultat des élections dans le comté et la ville de Halifax a été en faveur des libéraux. L'Acadian Recorder, où nous lisons le rapport dit que "c'est une conquête de l'intelligence et des principes sur le mensonge, la fraude et la corruption." On ne peut-être

surpris de cette défaite quand on se rappelle les basses menées du parti conservatif pour corrompre le peuple et tromper son jugement. Ces menées ont eu l'effet qu'elles devaient avoir, celui d'engendrer le dégoût et le mépris. Voilà probablement le commencement d'une grande réaction dans la politique de nos colonies, voilà une occasion où le peuple a pu faire entendre sa voix et réclamer contre l'abus qu'on font de ses droits des administrations boiteuses et impuissantes. M. McNab a été élu pour la ville avec une majorité de 230 voix et M. Doyle avec une majorité de 169, et on dit que pour le comté M. Howo et Mott, ont une majorité de 500 voix, au moins, sur M. Gray et Lawson. Des nouvelles plus récentes nous apprennent que l'opposition a une majorité de sept ou huit membres.—Minerve.

Nous avons à enregistrer le nom d'une 9e. victime du dévouement sacerdotal dans ce diocèse. M. Thomas Colgan, curé de St. André, venu au secours des malades de la ville, a succombé le 15, à une fièvre et à un affaiblissement de trois semaines. Ce monsieur est mort à l'âge peu avancé de 32 ans, mais à la suite d'une carrière pleine de mérite. Cet excellent Prêtre se distinguait surtout par la prudence de son zèle et l'ardeur de sa charité. Doué de talents plus qu'ordinaires, possédant parfaitement les deux langues, et rehaussant ces qualités par une piété constante, son ministère devait être des plus fructueux dans les nombreuses situations qu'il aurait pu remplir. La population de St. André paraissait surtout ressentir hier la grandeur de la perte qu'elle venait de faire, lorsqu'au moment de la sépulture, Mgr. de Martyropolis et M. Connolly firent apprécier aux canadiens et aux irlandais de cette localité les travaux et les vertus de leur bien-aimé pasteur.—Mélanges.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Cambria, parti le 4 de Liverpool, est entré au port de Boston, avant-hier à 5 heures de l'après-midi. Une demi-heure après, les nouvelles étaient parvenues à Toronto. Le télégraphe de cette ville nous a transmis hier à neuf heures la nouvelle la plus importante apportée par le steamer. Cette nouvelle est celle de la baisse des provisions sur les marchés anglais. La farine a subi une baisse considérable; au départ du Cambria elle était à 27s; quelques barils de qualité inférieure se sont même donnés pour 21s. et 23s. La baisse dans le prix du blé est de 8s. à 10s. le quartier.

L'aspect de la récolte était des plus satisfaisants. L'état financier de la Grande-Bretagne fait concevoir de grandes inquiétudes.

La mallo d'Angleterre est attendu ce soir. Nous donnerons les nouvelles demain dans un extra.

Correspondance.

Révd. J. B. L. pro. Repentigny, reçue remise, année 1847; Wm. A. R. Eer. Queen's College, Kingston, au 1er nov. 1847; Ls. L. Eer. M. P. P. Boucherville, 1er sem. 1847; M. N. et M. St. Jean, 1er sem. 1847; J. O. A. Eer. St. Joseph, Beauport, au 1er déc. 1847; T. C. A. Eer. M. P. P. Québec, année 1847; P. R. Eer. Do 1er sem. 1847; la Bibliothèque de Québec Do; P. C. D. Eer. St. Michel, année 1847; A. R. Eer. St. Hyacinthe Do.

Naissances.

En cette ville le 16, la dame de J. H. Daley, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 17 du courant, par Messire Fay, M. David Laverrière, charpentier de navire, à Dlle Marie Lucie, fille aînée de M. Joseph Constantineau, commerçant de Montréal.

En cette ville, mardi, le 17, par M. Francis Morrison, curé de St. Valentin et Lacroix, François-Pierre Casgrain, fils aîné de Pierre Casgrain, écrivain, seigneur de la rivière Ouelle, à Dlle Georgiana Morrison, la plus jeune des filles de feu Chs. Morrison, écrivain, de Berthier.

A Berthier, le 16 du courant, par le révd. Messire Gagnon, curé du lieu, Dr. A. Douaire Bondy, à Dlle Adeline Franchère, tous deux de Berthier.

A Kingston, N. H., le colonel Webster, âgé de 69 ans, à Dlle Susan Windslow, âgée de 19 ans.

Décès.

En cette ville, le 16, Andrew Macpherson, écrivain, pendant plus de 40 ans employé dans l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson.

A l'âge de la Providence de cette ville, mardi matin, sevr Catherine Brady dite l'Assomption, à l'âge de 24 ans; elle est morte consumptive après six mois de souffrances.

Aux Trois-Rivières, le 15 du courant, Olivier Trudel, écrivain et marchand de cette ville, à l'âge de 30 ans et 10 mois, après une courte mais cruelle maladie de 2 mois qu'il a supporté avec un courage et une résignation admirables de piété et de foi. Ce jeune monsieur, par ses talents, son éducation et l'humanité de son caractère était destiné à devenir un des citoyens les plus marquants et les plus utiles des Trois-Rivières, où il sera longtemps regretté, et où ses nombreux amis conserveront le souvenir de ses vertus. Il était fils de Olivier Trudel, écrivain, ancien représentant du comté de Champlain et frère de M. le Dr. Trudel de Montréal.

Aux Trois-Rivières, mardi dernier, à 3 heures de l'après midi, Marie Denise Paméla, fille de L. L. Pécud, écrivain, à l'âge de 3 mois et 2 jours, sa mère l'ayant précédée dans la tombe de quelques semaines.

A St. Léon, le 11, à l'âge de 16 ans, Guillaume Wilfrid Lemieux, étudiant au séminaire de Québec, fils de M. L. Lemieux.

AUX INSTITUTEURS.

UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister.

Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp.

St. Marc, 16 août 1847.

THATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

BENEFICE

ET AVANT-DERNIÈRE SOIRÉE DES DANSEUSES VIENNOISES. CE SOIR, VENDREDI.

LE PAS HONGROIS

Ensuite sera jouée la comédie favorite THE MARRIED RAKE.

PAS DE BERGERS.

On jouera ensuite la nouvelle et riante pièce, intitulé THE CALEB'S BRIDE.

POLKA PAYSANE.

Ensuite, la Farce favorite, intitulée THE DEAD SHOT.

PAS DE FLEURS

Par les 48 Danseuses Viennoises. Voir programme.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLLETTE, est maintenant placé sous la direction des frères de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1RE ANNÉE. Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premiers notions de Géographie. Histoire ancienne. (en français).

2ME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine, (en anglais).

3ME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin sont enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; et des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

CONDITIONS: Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. P. L. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, Catéchiste prof. M. L. CHARLETTEN, M. W. SHAPIRD, Cat. Mineur.

A VENDRE. UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

UNE maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17.

BOTTES et SOULIERS. Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier.

T. CADOTTE.



BUREAU DU TRÉSURIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Collocation, Cortège, Tasse sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

AVIS public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRÉSURIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 14 août 1847.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine ont été réunis et déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, les propriétaires et autres qui ont été cotisés sont requis de payer immédiatement.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui ont été cotisés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, soumettre sa plainte en s'adressant par écrit au Comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné de baux et autres titres.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, VENDREDI, le 17 du courant, à 1 heure P. M., pour décider quels prix seront offerts l'automne prochain.

LA Société offre en vente DEUX des HUNSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves.

DR. STUBBINS, PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

SPECULATION. La plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public.

Pour la modique somme de £20, payable en 3 payements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et dépendances à l'avenant estimé à £100 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'Église Anglicane, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOÛT prochain. Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé au Étude de J. Harteau, écrivain, N. P., à Longueuil, un autre au bureau du sousigné, et l'autre chez M. J. E. Guillebert, botaniste, rue Coté, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

SEL. UN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de sel, 1000 de SEL FIN de C. K. RADENHURST, 32, rue St. Laurent-Xavier.

AVIS. VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

Il est entre autres choses, statué que les Protonotaires des différents Districts du Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet d'élire les membres de "La Chambre des Notaires, spécialement le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée. Le Protonotaire de la Cour de Baie de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformément au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R. Montréal, 16 août 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureaux des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hinck, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourras, Damase Masson, P. Esauher, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le Vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT.

1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet état, par état. 22330 9 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date. 231447 18 6

Augmentation depuis le 1er avril. 20067 8 0

Balance de aux dépositaires ce jour. 24917 8 9 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hôtel. 31 juillet, 1847.

RECLAMATIONS Contre le Gouvernement des États-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

ON demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALDES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des États-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal. Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils seraient servis à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco)

On demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHÉE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFACON. Cette dernière a demeuré longtemps à Verchères, s'est mariée en seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothée Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des États-Unis pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-malades peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne). 3 août.

CANAL LACHINE. UN avis est par les présentes donné que l'on sera conservé dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLAY. UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur un mètre profond, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à J. GAREAU, Chamblay. P. MOREAU, Avocat, Montréal.

10 août. PONT DE ST. EUSTACHE. LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écrivain, à l'Inspection de poste.

J. M. LEPROHON, L. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

MEUNIER & TONNELIER. ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU. 31 Laprairie, 6 août 1847.

EAUX des SOURCES DE VARENNES. Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD. 1er juin.

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs voutes du pied du courant...

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs...

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. Sulpice et du Lac des Deux Montagnes...

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise...

ESSENCE D'EPINETTE.

A VENDRE à bon marché. R. N. WORKMAN & Co.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH.

VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, près de l'Eglise Paroissiale...

SITUATION DEMANDE.

UN jeune homme d'une famille respectable, qui a fait un cours d'étude, désirerait se placer dans une campagne de Montréal...

QUINCAILLERIES ET COUPELLERIES.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de quincailleries et coutelleries...

MARCHANDISES NOUVELLES.

Le Soussigné reçoit par les vaisseaux Malacca, Calcutta, Sibon, Erromanga, Britannia, Curu de Lion...

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer de Champlain et du St. Laurent...

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU.

S'adresser à A. K. L. St. LOIS.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE.

COURS DE LANGUE FRANCAISE EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité...

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL.

ECOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal, d'une durée de six semaines...

UN SECOND CONCOURS, au même lieu, à la même heure...

LIVRES NOUVEAUX.

Maintenant en vente, à Librairie des sous-signes, une collection considérable de livres...

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 15, à 60, la douzaine...

ARRANGEMENTS POUR 1847.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES.

ARRIVERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLAY et MONTREAL...

PLACES DE DÉPARTS.

Table with columns for DE MONTREAL and DE CHAMBLAY, listing departure times and agents.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE.

Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles...

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes...

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer de Champlain et du St. Laurent...

Le Soussigné reçoit par les vaisseaux Malacca, Calcutta, Sibon...

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour...

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays...

TERRE A VENDRE.

ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpents, située à St. Isidore.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fur marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

VENDE. 700 Doz. Peaux, Veau français, regues par le Supplis Mofatt.

VENDE. 3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

No. 122, RUE ST. PAUL. No. 122, RUE ST. PAUL.

Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON.

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'Habillements tout faits.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table listing various clothing items like Surtouts, Frocks, Gilets, Habits de Tweed, etc., with prices.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Table listing custom-made clothing items like Habit de Drap superfin, Pantalons de beau Drap, etc., with prices.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles...

LES SEULS 100 MILLETTRE MARQUE.

QUE PARTOUT AILLEURS.

POINT DE SECOND PRIX.

BIJOUTERIE NOUVELLE. N° 80, RUE ST. PAUL, L. P. BOIVIN, N° 80, RUE ST. PAUL.

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER. A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps...

BIJOUTERIE. MONTRES ET HORLOGERIE.

Montres de dames émaillées en or, couvertes. Montres de messieurs en or couvertes et double boîte...

PENDANTS OU BOUCLES D'OREILLES DU DERNIER GOUT, BIJOUTERIE.

Épingles pour messieurs, Loquets, Croix et Croix en or, Ornaments de cou, Chânes d'or, Chaînes-Gardes...

UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE, LADIES COMPANIONS.

Écritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montures d'écaillés...

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de Montréal. M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion...

SALLE DE CONCERT ET DE PIANO. PAVORAMA.

Le Public est respectueusement informé que le nouvel établissement susdit aura ouvert pour sa réception, MERCREDI SOIR, 2 JUIN 1847...

J. P. Leprohon, Avocat.

A ETABLISSEMENT BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre.

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC.

Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT.

DR. MACDONNELL.

A Déménagement de la rue Craig, Au No. 53 Grande Rue Saint Jacques.

LACOSTE & MORIN, Notaires.

Coin des Rues Ste. Thérèse et St. Gabriel.

MONTREAL

MONTREAL

ARGENTERIE, HORLOGERIE

PARFUMERIE, ARTICLES DE FANTAISIE